Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1657

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public

domainepublic.ch

Bonnes œuvres à bon marché

Foire du commerce équitable à Berne et conférence sur le microcrédit à Fribourg. Au mois d'août, la Confédération a fait pleins feux sur deux formes d'aide au développement qui ne lui coûtent pas cher. Avec des retombées positives pour les grands distributeurs. Bon et bon marché. C'est parfait lorsque les caisses sont vides!

La Suisse n'est pas championne de la coopération au développement. Pour tenir ses engagements internationaux d'élever son aide à 0,4% du PIB le gouvernement a intégré le coût des demandeurs d'asile. Cette opération comptable n'est guère brillante. Mieux vaut mettre en évidence des réussites plus honorables. A Fribourg, un film sur la création d'une exploitation agricole au Bangladesh avec l'aide d'un microcrédit octroyé par la Suisse a prouvé que de «petits sous» peuvent générer de «grands bénéfices». A Berne, la foire du commerce équitable, qui a envahi les rues de la ville avec des produits tropicaux, a illustré l'exceptionnel succès du commerce équitable en Suisse.

Tout le monde connaît la marque Max Havelaar. Son taux de notoriété en Suisse est de 85%, une performance dans le monde de la publicité. Le label est connu. Son fonctionnement l'est un peu moins. En 1992, les œuvres d'entraide créent Max Havelaar Suisse dans le but de développer la vente de produits offrant un revenu équitable aux paysans du Tiers-monde. Cette fondation n'est pas elle-même un distributeur. Elle vend des licences qui donnent le droit de commercialiser des produits sous son label. Sa connaissance du terrain et ses contrôles garantissent que les cultivateurs obtiennent un revenu équitable, que leurs coopératives sont bien gérées et que la production respecte l'environnement. Les distributeurs peuvent, sans contrôle de leur part, faire promotion sur l'aspect éthique des produits offerts. Le succès est ébouriffant. En 2004, le chiffre d'affaires des produits vendus sous ce label atteint 210 millions de francs. C'est une croissance de 35% alors que le commerce de détail est en quasi stagnation. Les parts de marché sont impressionnantes: 47% pour les bananes, 28% pour les fleurs coupées, 15% pour l'ananas. Elles sont plus modestes, à 6%, pour le café, le riz et le jus d'oranges. Avec ces chiffres la Suisse est, de loin, championne mondiale du commerce équitable.

Les origines du succès sont diverses. Max Havelaar Suisse peut s'appuyer sur une structure internationale active dans quatorze pays européens, aux Etats-Unis, au Canada et au Japon. Son démarrage a été financé par le *seco* pour un montant de 2,9 millions étalés sur une décennie. Coop a donné la seconde impulsion.

*l'article d'*Albert Tille *continue en page 7*

Sommaire

La fiscalité de l'épargne enrichit la place financière suisse.
page 2

Le 25 septembre vu de Riga.
page 3

L'asile au fil du temps, à l'heure d'une nouvelle révision de la loi.
pages 4 et 5

Le dixième anniversaire de la fondation Hirondelle, faiseuse de radios.
page 6

Pro Helvetia récite l'alphabet de la culture.
page 7

Le couteau suisse résiste aux contrefaçons.
page 8

Pétrole

Réduire le niveau des taxes grevant le prix de l'essence pour préserver le portemonnaie des consommateurs ne ferait que reculer l'échéance et rendre plus douloureuses des adaptations inévitables.
Car les gisements ne sont pas infinis.

Edito page 3

JAA 1450 Sainte-Croix
Annoncer les rectifications d'adresses

9 septembre 2005
Domaine Public n° 1657
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité